

LES

# DROITS



ÇA SE DÉFEND

AIDE SOCIALE - AÎNÉ-E-S - ASSURANCE-EMPLOI  
COMMUNAUTÉS LGBT - CONSOMMATION  
ÉDUCATION POPULAIRE - ENVIRONNEMENT - FAMILLES  
FEMMES - JUSTICE ET DROITS - LOGEMENT  
PAUVRETÉ - PERSONNES HANDICAPÉES - TRAVAIL - TRANSPORT

APPUYONS

les organismes en défense collective des droits!



DEFENSEDESDROITS.COM  #RODCD.DROITS.DCD

## **POURQUOI APPUYER LA DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS?**

**Il existe un peu plus de 320 groupes communautaires de défense collective des droits au Québec. La défense collective des droits est une approche d'intervention collective visant la pleine reconnaissance et la pleine application des droits de la personne.**

**Par leur travail rigoureux d'analyse politique, d'éducation populaire, de mobilisation sociale et de représentation auprès des décideurs, ces groupes interviennent sur une multitude de violations de droits: égalité pour les femmes, droit au logement, à un revenu décent, des travailleuses et des travailleurs, à l'éducation, à la santé, à une société démocratique, non violente, non discriminatoire, à un environnement sain, au loisir, à la culture, etc.**

**Concrètement, ces groupes :**

- **Aident les gens à se mettre ensemble pour faire respecter leurs droits et combattre les discriminations qui s'exercent contre eux.**
- **Mènent des luttes pour améliorer les conditions de vie des personnes les plus pauvres.**
- **Contribuent à élargir la participation de toute la population à la vie publique et politique.**
- **Contribuent aux débats sociaux en agissant comme révélateurs et dénonciateurs de divers problèmes sociaux.**
- **Contribuent à la mise en place de divers programmes sociaux et à l'amélioration de la législation québécoise.**

**Dans tous les cas, l'apport des groupes de défense collective des droits comme chiens de garde des droits sociaux et économiques contribue à l'enrichissement de la vie démocratique. Ces organismes permettent de faire entendre la voix d'une partie de la population que l'on a tendance à exclure du débat public.**

**Avec une moyenne de financement de seulement 56 000\$, ces organismes sont maintenus dans une situation de sous-financement inacceptable. Ce sous-financement nuit à leurs actions à un moment où les écarts se creusent de plus en plus entre les riches et les pauvres et où les gouvernements coupent dans les programmes qui visent justement à redistribuer la richesse. Afin de réaliser pleinement leur mission, les organismes de défense collective des droits demandent au gouvernement du Québec :**

- **une augmentation de 40M\$;**
- **une indexation annuelle des subventions;**
- **de l'argent pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles.**